

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 336

Aux personnes intéressées relativement au *Premier projet de règlement numéro 336 modifiant le règlement de zonage numéro 265 tel qu'amendé relativement aux usages spécifiquement autorisés dans les zones résidentielles RbM.13 ET RdP.7 ainsi que les grilles de spécifications s'y rattachant*. Le Conseil a adopté à la séance du 3 mai 2021, ledit premier projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage numéro 265* et plus particulièrement, la grille des usages du groupe *Résidentiel*.

Cette modification réglementaire vise à permettre un usage spécifiquement autorisé pour un bâtiment qui possède un usage *Public et Institutionnel I*, à savoir le type d'usage *Fonction préventive et activités connexes à l'intérieur la zone RbM.13 (Annexe A)*. Cette zone se trouve au sud du boulevard Blais et à l'est de la route Guillemette. Cette modification ne viendra toutefois pas modifier tous les autres usages autorisés et non autorisés de ladite zone.

Également, cette modification réglementaire vise à permettre un usage spécifiquement autorisé pour un bâtiment qui possède un usage *Public et Institutionnel I*, à savoir le type d'usage *Service gouvernemental à l'intérieur la zone RdP.7 (Annexe B)*. Cette zone se trouve au nord du boulevard Blais, à l'est de la rue de la Marina et au sud de la rue Principale. Cette modification ne viendra toutefois pas modifier tous les autres usages autorisés et non autorisés de ladite zone.

Conformément aux arrêtés 2020-008, 2020-033 et 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020, du 07 mai 2020 et du 04 juillet 2020, ce premier projet de règlement sera soumis à une consultation écrite en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

Ainsi, toute personne ou tout organisme qui désire s'exprimer sur ce sujet peut le faire en posant leurs questions ou commentaires, par écrit, des façons suivantes :

1. Par la poste à l'adresse suivante :

Municipalité de Berthier-sur-Mer
5, rue du Couvent
Berthier-sur-Mer (Québec), G0R 1E0

2. Par courriel à l'adresse suivante : info@berthiersurmer.ca

La séance de consultation écrite aura lieu à compter du 10 mai 2021 et se tiendra sur une période de 18 jours à compter de cette date. Les questions ou les commentaires doivent être parvenus à la Municipalité au plus tard le 31 mai 2021 à 8h.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Le projet de règlement peut être consulté sur demande par courriel à l'adresse suivante : info@berthiersurmer.ca ou sur le site internet de la Municipalité

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 7^e jour de mai deux mille vingt-et-un.



Martin Turgeon

.....
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroits désigné par le Conseil entre seize heures et dix-sept heures de l'après-midi, le septième jour de mai 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce septième jour de mai deux mille vingt-et-un.

Signé :

Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier

